

Faisons de la lutte contre les crises environnementales le cœur de nos revendications !

Les événements récents (canicules, méga-feux, sécheresses, inondations, pandémie de covid-19...) ont mis les conséquences de l'action de l'humain sur l'environnement au cœur des préoccupations de la population, mais aussi de nos collègues. En septembre 2023, les fortes chaleurs ont montré que le système éducatif ne se préparait pas au réchauffement climatique. De plus en plus, nos collègues manifestent le souhait de réduire leur consommation de carbone dans le cadre de leur métier. Le SNES-FSU, syndicat majoritaire du second degré, peut utiliser ce rendez-vous du congrès 2024 pour centrer son travail de refonte de ses mandats sur la transformation radicale dont tout le système productif a besoin.

Les personnels, de plus en plus, manifestent leurs inquiétudes sur les conséquences de la crise environnementale. En septembre 2023, la petite période de canicule que nous avons connue en Île-de-France a entraîné un nombre important de mails et d'appels de collègues qui ne parvenaient pas à travailler convenablement. Pour ceux qui sont obligé·es d'utiliser la voiture, lors de déplacements par exemple, la note est de plus en plus élevée et les TZR se demandent pourquoi, alors que des postes sont vacants partout, y compris dans le collège au bout de la rue, on les oblige à faire des dizaines de kilomètres en voiture chaque jour. Lors d'une rénovation d'un bâtiment, les personnels font de nombreuses suggestions, en lien avec la connaissance de leurs métiers, et sollicitent les équipes militantes des F3SCT pour argumenter et se faire aider. De plus, de nombreuses·x collègues se sont retrouvé·es dans les luttes contre les grands projets inutiles, comme à Notre-Dame-des-Landes et Bure, et plus récemment à Sainte-Soline ou contre la construction de l'A 69. Il suffit d'ailleurs de regarder les sites internet des S3 et des sections départementales de la FSU concernées pour voir que nos camarades y ont prêté main forte, suivant la profession localement. Cette prise de conscience apparaît même dans les cours que nous donnons, quelle que soit la discipline : comment enseigner la crise climatique ? Comment permettre à nos élèves de se l'approprier et de se préparer à la combattre ?

Or, ces problématiques restent absentes de la plupart des fiches proposées au congrès. On retrouve une fiche dans le thème B (fiche n°8) qui les aborde uniquement par les questions fiscales et par le biais de la crise du logement. La fiche 5 du thème C pose certaines questions : injustice sociale face au climat, responsabilité du système productif, organisation du SNES-FSU. Il serait logique, vu l'ampleur de la crise que nos sociétés doivent affronter, que la façon dont nous y répondons irrigue nos revendications et notre travail avec la profession : conception des programmes, conditions de travail, salaires et consommation, état des bâtiments, décarbonation... Le SNES-FSU gagnerait, de manière systématique, à réfléchir, se mandater et lier nos revendications à la crise écologique. La transition écologique ne sera possible que dans le cadre d'une remise en cause de l'ensemble du système de production capitaliste financiarisé. Lutter contre les inégalités sociales (les 1% les plus riches génèrent autant d'émissions de CO2 que 70% de la population mondiale) est apparu comme nécessaire pour bâtir des stratégies écologiques, et la fiscalité ne peut être le seul levier, la répartition de la production de richesse par les entreprises devant aussi être prise en compte. Il est de la responsabilité du SNES et de la FSU de prendre toute leur part dans ce combat, en lien avec la défense des services publics.

Certes, à chaque congrès, on se questionne sur la pertinence de rappeler des mandats que nous avons déjà écrits, au risque d'alourdir nos textes. Sur ce sujet précis, il me semble important de réécrire sans cesse ce que défend le SNES, pour que ces mandats se diffusent dans l'ensemble de l'appareil militant et arrivent jusqu'aux établissements. Quelques idées fortes pourraient irriguer nos textes :

- la **stratégie de lutte** pour le climat ne peut reposer sur la culpabilisation des individus : elle doit s'appuyer sur une réorganisation complète de notre système économique, industriel et agricole.
- Le **développement des services publics** est nécessaire car ils sont seuls en capacité de combattre efficacement le réchauffement climatique. En effet, parce qu'ils donnent la priorité au collectif, qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, les services publics peuvent agir pour la protection de l'environnement et faire émerger des alternatives en termes de transport, de logement, d'alimentation, d'emplois...
- Le SNES-FSU doit continuer à défendre son mandat de sortie des **énergies** carbonées. Nous pourrions insister sur le retour à des monopoles publics énergétiques, avec renationalisation d'EDF et de GDF, sur le maintien ou le retour de tous les barrages hydro-électriques dans le service public, sur l'interdiction d'extraction du gaz de schiste et d'achat par la France de ces derniers pour compenser la disparition du gaz russe, sur l'engagement immédiat de la sortie du nucléaire. La défense du développement rapide des énergies renouvelables qui, seules, peuvent permettre de sortir du nucléaire tout en réduisant significativement l'usage des énergies carbonées, est un champ de réflexion, même si aucune d'entre elles n'est parfaite.
- la **gestion de l'eau par des régies publiques** dans l'intérêt général.
- Nos collègues soutiennent la **gratuité des transports publics et le transport ferroviaire**. Le

SNES-FSU peut s'investir dans les luttes locales et nationales pour le transport ferroviaire, qui doit être développé, en particulier les transports urbains, le ferroutage et les lignes régionales et rurales. Il peut proposer de développer les politiques de gratuité du ferroviaire, s'opposer au remplacement des TER par des autobus privés et polluants, qui ne sont pas une solution permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il doit demander l'arrêt de l'extension du réseau autoroutier, déjà très important en France, et la réorientation des investissements de l'État et des collectivités territoriales vers le ferroviaire.

- Développement de la **recherche publique**, qui doit être financée à la hauteur des enjeux environnementaux.
- Engagement du SNES et de la FSU contre les **grands projets inutiles et imposés**, en particulier lorsqu'ils font appel à des partenariats public-privé. On ne doit pas éviter les débats au sein de la FSU : les Jeux olympiques de Paris 2024 produisent des dégradations concrètes de l'environnement et des émissions de gaz à effet de serre. Nous pouvons le dire, même si c'est en désaccord avec les mandats de nos camarades du SNEP-FSU.

Au-delà de ces sujets larges, le travail sur le **bâti scolaire** est toujours extrêmement riche : nos collègues connaissent leurs métiers et apportent énormément sur ce qui peut être fait concrètement, au quotidien. Nos militant·es aident beaucoup dans ces moments, et nous pouvons augmenter ces interventions, par le développement de secteurs avec des moyens de décharge plus importants. Cela permet ensuite de construire des luttes locales qui amènent les personnels à se mettre en mouvement et à se syndiquer. Enfin, le SNES-FSU, dont les contributions à la construction et à la critique des **programmes scolaires** sont importantes, peut écrire des mandats sur l'intégration dans ces derniers des problématiques liées à l'urgence écologique. Le secteur concerné pourra ensuite mener le travail de réflexion propre à chaque discipline.

Ces questions sont complexes, remettent en cause nos pratiques, autant dans la vie professionnelle que personnelle, et vont entraîner des bouleversements profonds de l'organisation de nos existences. Cependant, ce n'est pas une raison pour les éluder, elles sont au cœur des préoccupations de la profession. Ne laissons pas d'autres organisations s'en saisir et ouvrons les espaces de discussion. Les questions écologiques peuvent être intégrées à la formation initiale et continue des personnels, revendiquons-le ! Dans notre fonctionnement interne, prenons notre part et animons des stages syndicaux, avec des spécialistes du sujet venu·es de tous les horizons, pour former nos militant·es. Ces dernier·es porteront ensuite le débat dans les établissements.

N'ayons pas peur de ces questions, soyons toutes et tous ambitieuses et ambitieux pour faire face à la crise écologique !

Mathieu LOGOTHETIS.